

CAMPINGS DU LITTORAL HÉRAULTAIS

GUIDE PRATIQUE pour des espaces verts durables



Comment repenser l'aménagement paysager ?

Le Département de l'Hérault s'engage à vos côtés.

Dans un contexte où les ressources en eau sont menacées, particulièrement en période estivale, et où la demande touristique en matière d'accueil, d'hébergement et de loisirs écoresponsables est croissante, le Département accompagne la filière de l'hôtellerie de plein air dans cette transition écologique.

L'environnement végétal des campings est essentiel. Il est un des piliers de préservation de la biodiversité en Hérault et un gage de qualité pour votre clientèle. L'armature végétale structure, embellit, accompagne les cheminements, procure de l'ombrage et permet de conserver l'intimité des parcelles tout en respectant la ressource en eau si précieuse en méditerranée.

Le Département de l'Hérault, aux côtés des opérateurs privés et publics unissent leurs efforts pour réaménager les établissements de plein air en privilégiant le choix de plantes et d'essences méditerranéennes et en proposant des techniques d'entretien plus écologiques....

A l'appui de ce guide, le Département de l'Hérault et le CAUE34 vous accompagne dans cette démarche écoresponsable : conseils de plantation, essences et plantes à privilégier, protection des sols et préservation de la ressource en eau ...

La mobilisation pour un tourisme durable et plus vert en Hérault est avant tout collective !

Ombrager le terrain

PLANTER PAR STRATES VÉGÉTALES



La canopée, elle est composée d'arbres de haut-jet dont les houppiers se touchent à peine. Les arbres ont une fonction d'ombrage tout en laissant passer la lumière

Petits arbres, grands arbustes et haies à positionner pour structurer l'espace et produire de l'ombrage

Petits arbres / grands arbustes à positionner pour gérer l'intimité et dessiner les espaces

Vivaces, petits arbustes, annuelles et bisannuelles : fleurir, tenir le sol, qualifier l'espace

ARBRES

Fournissant fraîcheur et ombrage, les arbres ont une place essentielle dans la valorisation d'une structure d'hôtellerie de plein air. Pour bien les implanter il faut prendre en considération :

- L'usage : structurer une allée, ombrager une zone, renforcer un intérêt ornemental et/ou environnemental des essences, etc ;
- Les conditions d'implantation : surface disponible, qualité du sol, ressource en eau ;
- La capacité d'ombrage et de fraîcheur de l'arbre ;
- Leur emplacement, afin de donner une identité à l'espace.

Grands arbres / « la canopée »



Peuplier blanc



Faux poivrier



Pin parasol



Pin d'Alep

Moyens et petits arbres d'ombrage



Melia



Savonnier



Arbousier



Février d'Amérique sans épines

Mais aussi...peuplier grisard, peuplier noir, olivier, caroubier, mûrier blanc et noir, Argousier, etc.

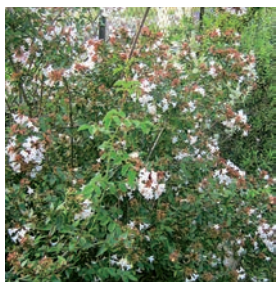


Structurer et intimiser les espaces

PETITS ET GRANDS ARBUSTES

Séparer les emplacements avec des végétaux est la solution la plus harmonieuse et la plus conviviale pour un camping. Cette approche de l'espace permet à la fois d'améliorer le confort des occupants mais aussi de dessiner une logique paysagère à l'échelle de l'établissement.

Arbustes



Abelia



Ciste



Sauge Arbustive



Sauge de Jérusalem



Obione ou Blanquette



Pistachier lentisque



Pittosporum



Gatillier

Mais aussi...Nerprun alaterne, calistémons, filaire à larges et à petites feuilles, les genêts de Corse, les myrthes, romarins, lavandes...etc.

Nos conseils :

- L'appel à un professionnel (élagueur-grimpeur) pour effectuer une taille raisonnée est indispensable pour assurer une pérennité de l'arbre et assurer la sécurité des usagers. Un contrat d'entretien, à l'échelle du camping, permet d'assurer un suivi sur l'ensemble du parc arboré. Les grands campings peuvent également réaliser un **plan de gestion**, afin d'avoir un suivi du renouvellement du parc arboré.
- Il est important de prévoir une **fosse de plantation généreuse** pour les arbres et grands arbustes, et de les planter dans un sol perméable.
- Lorsqu'une maladie touche un arbre, elle peut atteindre la totalité du patrimoine si les sujets sont tous de même essence. Il convient d'implanter **des végétaux diversifiés**, en essence, en âge mais aussi génétiquement, limitant ainsi la propagation des maladies. Cette diversité est, de plus, favorable à la biodiversité et à la qualité paysagère du site.



Point de vigilance : La plantation de palmiers est à proscrire en raison des risques sanitaires associés. Touchés par le charançon et le papillon, ils présentent de forts risques de contamination. Tout sujet atteint doit être éliminé selon un protocole adapté.



Constituer une

Le camping est un établissement qui doit s'intégrer dans son environnement. Quel que soit l'espace (accueil, sanitaires, allées, aire de jeux...), il est important de choisir les végétaux et les traitements de sols les mieux adaptés. Le choix des essences doit permettre d'assurer une autonomie à terme, avec un minimum d'arrosage et d'entretien des végétaux tout au long de leur cycle de vie. Cette « identité » ou « signature » végétale doit servir de fil conducteur et de ligne de composition pour l'ensemble du camping.



structure paysagère

► Accueil (1)



L'accueil est la vitrine de l'établissement : c'est le lieu d'un fleurissement soigné idéalement en pleine terre, avec du végétal adapté et coloré. Cet espace mérite d'être équipé d'un mobilier homogène. Il peut permettre de valoriser les efforts menés par la structure en faveur de la gestion de l'eau.

► Sanitaires (2)



Les bâtiments doivent avoir une qualité architecturale discrète sans que soit négligé l'aspect pratique et confortable. Ces éléments bâtis doivent se fondre dans le cadre paysager du camping (ombrage, grimpantes en façade, etc.). C'est aussi le lieu incontournable pour sensibiliser la clientèle aux bons gestes en matière d'économie de l'eau.

► Allées, cheminements, Stationnements (3)



Les circulations qui ne nécessitent pas d'être traitées en enrobé doivent être perméables et traitées selon les usages (broyats, concassés et graviers, dalles alvéolée, etc.). La végétation structure et accompagne les cheminements (filtres visuels, créateur d'ambiances, attrait olfactifs, coloris, brise-vent).

► Secteur mobil-homes (4)



Les îlots peuvent préserver l'intimité des occupants tout en créant de belles ambiances, moyennant une « structuration » végétale : (plantation d'arbres d'ombrage, haies, grimpantes sur supports). L'agencement des mobil-homes et le fait de s'appuyer sur une trame végétale structurante doit faire de ces îlots de petites « forêts habitées », hébergeant une diversité végétale adaptée.

► Emplacements nus (5)



Les sols de ces parcelles sont fortement sollicités. Il convient donc d'y implanter des couverts herbacés de type prairies renforcées (mélange terre/pierre) composées de variétés rustiques ou de plantes couvre-sols résistantes au piétinement. Les haies de séparation doivent être composées d'essences et de sujets variés afin d'assurer une qualité visuelle et une diversité écologique, tout en offrant une densité suffisante pour procurer une intimité.



Agrémenter le site

VIVACES MÉDITERRANÉENNES

Les vivaces participent à l'animation du lieu ; au pied des haies, le long des allées ou disposées en massifs, elles apportent de la couleur et procurent un effet soigné. Particulièrement adaptées aux lieux sollicités par les publics, elles ponctuent les secteurs emblématiques du camping (accueil, restauration, etc.).



Cinénaire maritime



Immortelle



Jacobinia suberecta



Lobelia laxiflora

Mais aussi... Ornithogales, astragales, armeries, euphorbes, panicauts, liserons, armoises, centaurées, etc.

Protéger les sols

STRATE HERBACÉE - COUVRE-SOLS

Pour protéger les sols parfois mis à nus en fin de saison, il est important d'utiliser des couverts herbacés, ou **plantes « couvre-sols »**, et des **vivaces**. Ces plantes, robustes, tolèrent les sols pauvres et sont une excellente alternative au gazon. Peu gourmandes en eau, autonomes et de croissance rapide, elles présentent également l'avantage de pousser dans les zones arides ou ombragées, comme au pied des grands arbres.

Une sélection précise des variétés doit être faite en fonction des conditions de milieu : nature du sol, ensoleillement, fréquence de piétinement... Des mélanges de pelouses rustiques peuvent également être élaborées au cas par cas, comportant une base de graminées (fétuques), de trèfles et d'autres variétés, ornementales et mellifères.

Les « couvre-sols » non piétinables



Ajana pacifica



Delosperma



Erigeron

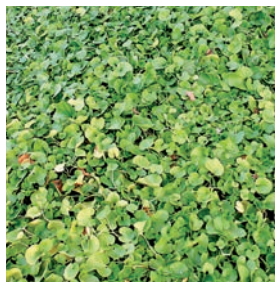


Plumbago rampant

Les « couvre-sols » piétinables



Achillée



Dichondra repens



Frankenia



Zoysia



Habiller et gérer les vis-à-vis

Les plantes grimpantes présentent l'intérêt d'habiller les murs et de séparer les espaces tout en apportant un effet très ornemental. Cette séparation est utile entre les emplacements des mobil-homes car elle permet à leurs occupants de ménager leur intimité.

Les lianes peuvent également trouver leur place dans les haies mixtes, apportant ainsi de la densité et d'abondantes floraisons.

GRIMPANTES



Volubilis - caducs croissance très rapide



Chevrefeuille - caducs ou semi-persistants



Glycine de Chine



Solanum



Bignone



Jasmin étoilé



Plumbago



Rosier Bank's

Nos conseils :

- Pour réussir son mur ou son écran végétal, il est important de choisir une structure pérenne (bois, métal) et des plantes adaptées à l'environnement du terrain (nature du sol, exposition, période de floraison...).
- Les végétaux doivent être choisis en fonction de leur résistance à la sécheresse mais aussi de leur résistance aux embruns si le camping est exposé. Dans ce cas, la palette des végétaux de « première ligne » est assez réduite et se compose essentiellement d'une strate herbacée d'essences locales.



Point de vigilance : Les espèces invasives dites « exotiques » sont à éviter en raison de leur danger pour l'environnement local (herbe de la pampa, griffe de sorcière, graminées...). Ces plantes ont en effet la particularité de coloniser les espaces naturels et de prendre la place des plantes locales.



Pour davantage de choix dans la sélection des variétés méditerranéennes, se reporter au guide « Quels végétaux pour le Languedoc Roussillon : 86 valeurs sûres » (caue34.fr).

BON À SAVOIR



Comment construire son projet : des professionnels pour vous accompagner

EN AMONT /

> En faisant appel au CAUE qui vous conseillera sur la cohérence et l'intégration paysagères, et vous orientera vers un professionnel adapté, en fonction de vos problématiques.

CONCEPTION / REALISATION /

> En faisant appel à un paysagiste concepteur (conception et maîtrise d'œuvre) qui définira les aménagements, les conditions de leur mise en œuvre et les principes de leur gestion.

CONSEIL PONCTUEL /

> Pour tout remaniement de petite ampleur d'un espace du camping, possibilité de faire appel directement à un pépiniériste producteur qui saura vous orienter vers un choix d'essences adaptées.

Vers une démarche « zéro phyto »

La loi Labbé interdira l'utilisation de produits phytosanitaires dès juillet 2022.

La FREDON Occitanie anime la Charte régionale « Engagé Zéro Phyto ». Elle accompagne donc les établissements vers des solutions alternatives à l'emploi de produits phytosanitaires, par des conseils qui touchent au choix des végétaux, à la prévention des problématiques sanitaires, à l'amélioration de la biodiversité, la réduction des consommations en eau, etc.



Ce guide a été conçu et réalisé par le Département de l'Hérault avec la collaboration du CAUE 34.

Le CAUE de l'Hérault est un organisme d'intérêt public départemental qui conseille les particuliers, les collectivités, sensibilise tous les publics et forme les professionnels sur la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

Département de l'Hérault,
Direction du Tourisme, du Maritime
et de l'Eau
1977, avenue des Moulins Mas d'Alco
34087 Montpellier Cedex 04.
Tél. 04 67 67 65 26



CAUE de l'Hérault
19 rue Saint-Louis 34000 Montpellier
Tél : 04 99 133 700 contact@caue34.fr